

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2023/2024

COLLEGE JULES FERRY

-COLLEGIENS-

DEMI-PENSIONNAIRE

FORFAIT	TARIF
DP2	266.40€/an
Trimestre 1 (14 semaines)	103.60€
Trimestre 2 (13 semaines)	96.20€
Trimestre 3 (9 semaines)	66.60€
DP3	378.00€/an
Trimestre 1 (14 semaines)	147.00€
Trimestre 2 (13 semaines)	136.50€
Trimestre 3 (9 semaines)	94.50€
DP4	475.20€/an
Trimestre 1 (14 semaines)	184.80€
Trimestre 2 (13 semaines)	171.60€
Trimestre 3 (9 semaines)	118.80€

Tarif du ticket repas pour un élève EXTERNE : 3.80€

Modalités de paiement pour l'année scolaire 2023-2024 :

Les frais de restauration ou d'hébergement sont payables d'avance ou à réception de la facture :

- **par prélèvement automatique mensuel**, les familles doivent dans ce cas compléter l'autorisation de prélèvement et fournir 1 Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)
Les sommes seront prélevées autour du 10 de chaque mois d'octobre à décembre 2023
- **par carte bleue :**
 - * en vous connectant sur le site de paiement en ligne de l'établissement
 - * en vous déplaçant directement à la caisse de l'établissement qui pourra vous encaisser via un terminal de paiement électronique
- **par chèque** libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable du collège Jules Ferry
- **en espèces** à la caisse du lycée Jules Ferry



Spécificité 2023/2024 :

En raison d'un changement de logiciel comptable au mois de janvier 2024, vous serez invité à remplir un nouveau mandat de prélèvement et fournir un RIB.

Les prélèvements automatiques reprendront en février/ mars 2024 (aucun prélèvement en janvier 2024)

Pour de plus amples renseignements veuillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

Collège : ce.0881447@ac-nancy-metz.fr

Ou par téléphone : 03.29.56.26.68 (SERVICE INTENDANCE)

